

AVIS AU PUBLIC

ENQUETE PUBLIQUE

Relative à l'aliénation d'une partie du chemin rural de Saulières

Par arrêté municipal N° 06/2025 en date du 17 janvier 2025, la première adjointe de la commune de LIVINHAC LE HAUT :

- a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant déclassement d'une partie du chemin rural de « Saulières »
- a désigné Monsieur MAUREL Jean-Marie, commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de LIVINHAC LE HAUT du lundi 17 février 2025, 9 heures, au lundi 03 mars 2025, 17 heures inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 18h00 et les mardi de 09h00 à 12h00.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de LIVINHAC LE HAUT le lundi 03 mars 2025 de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à Monsieur le commissaire-enquêteur :

Mairie de LIVINHAC LE HAUT
Place du 14 Juin
12300 LIVINHAC LE HAUT

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet de la mairie :

<https://www.livinhac-le-haut.fr/>

Fait à Livinhac-le-Haut,
Le 17 janvier 2025
Madame la 1^{ère} adjointe au Maire
Dominique VIGUIÉ

